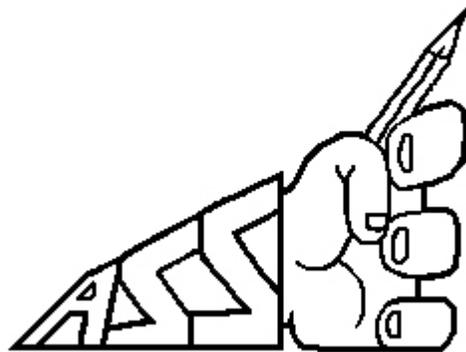


CONSEIL INTERRÉGIONAL



DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE

**LE 9 mars 2004
COLLÈGE DE DRUMMUNDVILLE**

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour page 3

Procès-verbal du Conseil InterRégional, 14 janvier 2004 page 4

Propositions de l'exécutif de l'ASSÉ page 9

Annexe page 10

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour proposé par le Conseil exécutif de l'ASSÉ

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Élection d'un animateur ou d'une animatrice et d'un ou d'une secrétaire d'assemblée.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 14 janvier 2004

2.0 Tour de table

3.0 Retour sur la manifestation du 17 février

4.0 Plan d'action

4.1 Congrès annuel

5.0 Élections

5.1 Comités ad hoc

5.2 Comités de travail

6.0 Commission parlementaire

7.0 Forum Collégial

8.0 Appuis

8.1 Ligue des droits et libertés

9.0 International

10.0 Subventions

11.0 Prochaine réunion

12.0 Varia

13.0 Levée

PROCÈS-VERBAL

Conseil InterRégional de l'ASSÉ
Le 14 janvier 2004 à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM)

Présences :

Benoit Marsan	Exécutif de l'ASSÉ
Marie-Michèle Whitlock	Exécutif de l'ASSÉ
François Baillargeon	Exécutif de l'ASSÉ
Blandine Juchs	Exécutif de l'ASSÉ
Sébastien Duclos	Exécutif de l'ASSÉ
Jonathan Pineault	AÉCS, observateur
Olivier Denis	AÉCS, observateur
Julie Lachance	AESS, Comité Femmes ASSÉ
Guillaume Manningham	AÉCS, observateur
Jean-François Chartrand	AEMH-UQAM, observateur
Maxime Vallée-Landry	AEMH-UQAM
Julia Posca	AESPC-UQAM
Xavier Lafrance	AEMSP-UQAM
Hugo Desgagné	AEMSP-UQAM, observateur
Anahi Morales-Hudon	AEMSP-UQAM, observatrice
Mathieu Jobin	AEMSP-UQAM, observatrice
Émilie Gagnon-Milor	AFESPED-UQAM
Philippe Gauvin	AFESPED-UQAM
William Ross	AGEECLG-CRAM
Philippe Dufort	BRIDI-UQÀM, observateur
Gabriel Dumas	CASSÉE
Carolyn Pérez	FCEE-Q
Émile Fortin	AGEECLG, observateur

0.0 OUVERTURE À 19H23

Proposée par Benoit Marsan
Appuyée par Marie-Michèle Whitlock
Adoptée à l'unanimité

1.0 PROCÉDURES

1.1 ÉLECTION D'UN ANIMATEUR OU D'UNE ANIMATRICE ET D'UN OU UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE.

1.1 Élection à l'animation et au secrétariat : Julia Posca à l'animation et Jean-François Chartrand au secrétariat.

Proposée par Benoit Marsan
Appuyée par Sébastien Duclos

Adoptée à l'unanimité

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.2 L'ordre du jour suivant :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Élection à l'animation et au secrétariat

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2.0 Tour de table

3.0 Revendication

4.0 Plan d'action

4.1 Comité ad hoc

5.0 Femmes

6.0 Congrès

7.0 Ultimatum

8.0 Sièges sociaux

9.0 Camp de formation

10.0 Varia

11.0 Levée

Proposée par Benoit Marsan

Appuyée par Sébastien Duclos

Adoptée à l'unanimité

1.3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 13 DÉCEMBRE 2003 AU COLLÈGE DE SHERBROOKE

Proposée par Julie Lachance

Appuyée par Marie-Michèle Whitlock

Adoptée à l'unanimité

2.0 TOUR DE TABLE

3.0 REVENDICATION (PRÉSENTÉ PAR S. DUCLOS)

4.0 PLAN D'ACTION (PRÉSENTÉ PAR J. LACHANCE)

4.1 Le CIR reçoit la proposition de plan d'action sortit du comité ad hoc et souhaite sa diffusion dès que possible afin de permettre son utilisation comme document de travail en vue du prochain Congrès de l'ASSÉ. (proposition de plan d'action en annexe).

Proposée par Benoit Marsan.

Appuyée par Gabriel Dumas

Adoptée à l'unanimité

4.2 Il est proposé que le CIR de l'ASSÉ envoie un communiqué affirmant son soutien à l'action du 16 janvier 2004 quant aux revendications des personnels oeuvrant en garderies ainsi qu'à celle du 19 janvier 2004, action de perturbation syndicale en opposition aux politiques néo-libérales du gouvernement Charest.

Proposée par Blandine Juchs

Appuyée par Benoit Marsan.

Adoptée à l'unanimité

5.0 FEMMES (PRÉSENTÉ PAR M.-M. WHITLOCK)

5.1 Il est proposé que chaque association étudiante locale tienne des assemblées générales spéciales « femmes » autour de la journée du 8 mars, prenant compte des congés scolaires, et que ces AG soient précédées ou suivies d'une semaine thématique « femmes ».

Proposée par Marie-Michèle Whitlock
Appuyée par Benoit Marsan
Adoptée à l'unanimité

6.0 CONGRÈS (PRÉSENTÉ PAR B. MARSAN)

7.0 ULTIMATUM (PRÉSENTÉ PAR J. POSCA)

Proposition privilégiée : Il est proposé d'ajourner la réunion de 15 minutes.

Proposée par Julia Posca
Appuyée par Sébastien Duclos
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Il est proposé de rouvrir la réunion.

Proposée par Sébastien Duclos
Appuyée par Marie-Michèle Whitlock
Adoptée à l'unanimité

8.0 SIÈGE SOCIAL (PRÉSENTÉ PAR S. DUCLOS)

8.1 Il est proposé de mettre en œuvre les démarches de déménagement du siège social de l'ASSÉ vers le Centre communautaire Notre-Dame-de-l'Assomption, au 2570, rue Nicolet, bureau 301, Montréal, (Québec) H1W 3L5.

Proposée par Marie-Michèle Whitlock
Appuyée par Sébastien Duclos
Adoptée à l'unanimité

9.0 CAMP DE FORMATION (PRÉSENTÉ PAR M.-M. WHITLOCK)

9.1 Il est proposé que le camp de formation se tienne les 7 et 8 février 2004 (endroit à déterminer).

Proposée par Marie-Michèle Whitlock
Appuyée par Benoit Marsan
Adoptée à l'unanimité

10.0 VARIA

- Cotisations en retard
- Travail à l'intégration des non-membres
- Paiement des factures en retard pour les instances
- Confirmez au plus tôt les délégations pour le Congrès

11.0 LEVÉE À 21H30

Proposée par Sébastien Duclos
Appuyée par William Ross
Adoptée à l'unanimité

ANNEXE

Propositions de plan d'action du Comité ad hoc

Le comité ad hoc plan d'action a élaboré une proposition axée sur une mobilisation pour la gratuité scolaire afin de réactualiser réellement cette revendication importante pour l'ASSÉ. De plus, les actions nationales étant suggérées pour le début et la fin de la session (17 février et 14 avril), l'ASSÉ pourra ainsi se concentrer sur une campagne interne afin d'aider les associations qui en sont membres (et les non-membres, dans une moindre mesure) et consolider leur organisation autonome.

Première proposition : Actions contre la commission parlementaire.

- Une conférence axée sur la gratuité scolaire, l'historique de cette revendication et la faisabilité de celle-ci donnée par un conférencier pertinent avant la manifestation (exemple : Guy Rocher).
- Invitation à participer au bed-in organisé par un groupe de l'Université Laval (la Coalition étudiante opposée à la réingénierie de l'État) dans le but de former des groupes d'affinités et de produire du matériel pour la manifestation.
- Cette action sert de premier prétexte pour amorcer la mobilisation axée sur la gratuité scolaire.
- Créer du matériel d'information pour la distribution en manifestation.
- Publier le mémoire produit par l'ASSÉ ou une version allégée pour en faciliter la lecture et la distribution, surtout auprès des associations étudiantes membres.

Deuxième proposition : Manifestation nationale à Sherbrooke le 14 avril dans le but de fêter l'élection de Charest à ses bureaux dans son comté.

- Dans le cas où le CRAM planifierait une action à Montréal le 14 avril avec la conférence des droits sociaux, leur proposer de tenir leur événement à Sherbrooke en faisant en sorte qu'ils aient un moment précis pendant l'évènement.
- Manifestation sous forme de « Snake March » qui se veut en plusieurs thèmes, dont un étant la fête à Charest, un sous une marche funèbre (mort des droits sociaux) et un dernier restant à déterminer.
- Confectionner du matériel tel, des cartes de fêtes comme invitation à la manifestation, un Ultimatum, un tract au début de la session plus vague, pour annoncer les actions à venir ainsi que des collants pour annoncer la manifestation.

Troisième proposition : Concernant le dépôt des crédits et budget

- Appuyer les actions proposées lors du dépôt des crédits et budgets et encourager des actions locales.

Quatrième proposition : Tournée interne

- Qu'un comité caravane soit formé lors du Congrès pour appuyer l'exécutif national dans les tournées.
- Que cette caravane en soit une de formation et de support avec des ateliers faisant la promotion des conseils régionaux, des comités femmes locaux et des différents comités de l'ASSÉ. Qu'il y ait aussi des formations sur la mobilisation, la gratuité scolaire et sur tout autre sujet demandé par les associations locales.
- Que cette tournée soit effectuée pendant le mois de mars et que les dates soient fixées d'avance pour permettre une meilleure diffusion dans les établissements.

- Chaque conseil régional sera dans la possibilité de former une caravane dans le but de faire de la mobilisation dans les associations membres de l'ASSÉ comme dans les associations indépendantes qui sont volontaires à recevoir de l'information, des ateliers ou même des documents.
- Que l'exécutif de l'ASSÉ contacte les associations non-membres avant toute visite dans les buts de vérifier la pertinence comme l'intérêt.

Cette proposition est en quelque sorte le Plan A proposé par le comité ad hoc plan d'action. Toutefois, le comité suggère que l'ASSÉ reste attentive aux éventuels bouleversements sociaux qui pourraient être causés par les politiques néo-libérales du gouvernement Charest. En effet, dans l'éventualité où des syndicats seraient en grève, que les mobilisations se fassent de plus en plus nombreuses et populeuses, que des associations étudiantes tomberaient en grève et qu'on assisterait à une énorme mobilisation sociale, il serait important qu'un congrès extraordinaire soit appelé afin d'étudier la possibilité d'une grève générale illimitée. C'est ce que le comité a appelé le plan B s'il y a effervescence sociale. Le plan A se veut en quelque sorte un agitateur social pour favoriser cette effervescence.

PROPOSITIONS DE L'EXÉCUTIF

4.0 Plan d'action

L'exécutif de l'ASSÉ propose au Conseil InterRégional que l'ASSÉ appuie et invite les membres à participer aux actions du 20 mars contre l'occupation impérialiste de l'Irak.

L'exécutif de l'ASSÉ propose au Conseil InterRégional que l'ASSÉ lance le mot d'ordre d'une grève de solidarité avec le mouvement ouvrier le 14 avril 2004.

4.1 Congrès annuel

L'exécutif de l'ASSÉ propose au Conseil InterRégional que l'ASSÉ invite formellement l'Union Nationale des étudiants et étudiantes du Cameroun au congrès annuel moyennant que ces représentants défrayent le coût de leur déplacement.

L'exécutif de l'ASSÉ propose au Conseil InterRégional que celui-ci dépose un document au congrès annuel proposant une position claire de l'ASSÉ face au forum des assos et de l'unité du mouvement étudiant.

6.0 Commission parlementaire

L'exécutif de l'ASSÉ propose au Conseil InterRégional de mandater Carl-Emmanuel Vaillancourt et Héloïse Moisan-Lapointe, du comité de rédaction du mémoire, de défendre, lors de la présentation en commission, la gratuité scolaire et une réelle accessibilité à l'éducation; et de voir la possibilité d'organiser, à l'occasion, une action symbolique.

7.0 Forum Collégial

L'exécutif de l'ASSÉ propose au Conseil InterRégional d'élaborer un argumentaire critiquant la concertation et d'appeler les associations locales à prendre des positions sur le Forum Collégial et les Forums socio-économiques à venir.

8.1 Ligue des droits et libertés

L'exécutif de l'ASSÉ propose au Conseil InterRégional que l'on appuie la campagne de la Ligue des droits et libertés. (Voir annexe page 10)

ANNEXE

Campagne *Nous ne sommes plus en sécurité; nous sommes moins libres* **Ligue des droits et libertés**

Nous proposons que cette campagne s'articule concrètement autour de plusieurs revendications¹ :

Pour l'abrogation ou la révision de certaines lois

- Exigeons le retrait de la *Loi antiterroriste*;
- Exigeons le retrait des dispositions permettant aux forces de l'ordre de commettre des infractions criminelles en toute impunité (C-24), c'est-à-dire l'abrogation de l'immunité policière;
- Exigeons que les gouvernants et les forces de l'ordre soient véritablement imputables devant la population et les élus de l'utilisation de tous les pouvoirs exceptionnels qui leur ont été données dans le contexte de la lutte contre le terrorisme et la criminalité en général; à cette fin, exigeons que soit instituée ou renforcée l'obligation pour les ministres, ministères et agences gouvernementales, les services policiers et les services de renseignements canadiens de rendre compte au Parlement canadien et à la population de l'utilisation de ces pouvoirs.

Pour la protection des droits des réfugiés et des immigrants

Nous demandons au gouvernement canadien :

- D'assurer un droit d'appel pour les revendicateurs du statut de réfugié tel que prévu par la *Loi sur l'immigration*;
- De renoncer à l'*Entente sur les tiers-pays sûr* avec les États-Unis et de cesser tout renvoi temporaire de revendicateurs du statut de réfugié vers les États-Unis sans avoir la certitude qu'ils ne seront pas détenus et pourront revenir faire leur demande au poste frontalier à la date prévue;
- De respecter sa signature de la *Convention internationale contre la torture* en ne déportant plus des personnes vers des pays qui pratiquent la torture;
- De respecter les demandes du HCR (Haut Commissariat aux Réfugiés) en limitant au minimum le recours à la détention pour les revendicateurs du statut de réfugié;

- De réviser la *Loi sur l'immigration* en ce qui à trait aux certificats de sécurité dans le respect de la règle de droit et d'équité procédurale et de renoncer à son projet d'étendre cette mesure, dans la *Loi sur la citoyenneté*, à des citoyens canadiens et, d'ici cette révision, de cesser tout recours aux certificats de sécurité.

Pour la protection du droit à la vie privée

Nous demandons :

- Une révision parlementaire des ententes sur le partage d'informations avec d'autres pays en ce qui a trait aux questions de renseignements et de sécurité;
- Une enquête publique dans le cas Maher Arar;
- Au gouvernement de renoncer au projet d' « Accès légal ».

Pour le respect de la liberté d'expression

- Exigeons la fin des arrestations préventives, massives et abusives lors de manifestations et l'abandon des poursuites ayant été intentées lors de ces arrestations.

Nous appelons donc tous ceux qui sont préoccupés par les mesures et pratiques liberticides des dernières années à endosser cette campagne. C'est l'avenir de notre société et du monde que nous léguerons à nos enfants qui est en jeu. Nous ne devons pas être dupes du discours sur la sécurité. N'oublions pas que, dans le monde qu'on nous propose, nous ne serons pas plus en sécurité, nous serons seulement moins libres.